Campus HEBDO

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Vol. 35, no 38 9 juin 2005

Entente cadre de partenariat avec Laurentienne pour offrir le certificat en planification financière

La Faculté d'administration de l'Université de Moncton et l'École de commerce et d'administration de l'Université Laurentienne de Sudbury, en Ontario, ont signé une entente cadre de partenariat qui permettra d'offrir le certificat en planification financière (CPF) en ligne aux étudiantes et étudiants inscrits au baccalauréat en administration des affaires à l'Université de Moncton.

Selon Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, ce certificat de planification financière est un programme de cinq cours de six crédits chacun qui est accrédité par le Conseil canadien des normes en planification financière. Il permettra à l'étudiant ou étudiante de se présenter à l'examen professionnel de qualification et obtenir le titre de planificateur financier agréé.

Ce programme de CPF répond actuellement à un besoin pour des spécialistes en finance personnelle dans le domaine des services financiers. Il est le seul à l'extérieur du Québec à être offert totalement en français.

Par l'entremise de la Faculté d'administration et de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, l'Université de Moncton s'engage ainsi à faire la promotion de ce programme auprès des étudiants et étudiants inscrits au baccalauréat en administration avec spécialisation en finance ou en comptabilité.

L'U de M permettra également aux étudiantes et étudiants inscrits à la concentration en finance ou en comptabilité de s'inscrire à l'Université Laurentienne pendant la session printemps/été de la troisième année et suivre en ligne soit le cours COMM 4605 (six crédits) - *Analyse fondamentale en planification financière*, ou le cours COMM 4635(six crédits) - *Risque et assurance*. Enfin, elle accordera six crédits sous forme d'équivalence pour le cours susmentionné une fois réussi avec une note de C ou 70 pour cent.

Il est entendu que l'étudiant ou étudiante suivra le deuxième cours en ligne à partir de la session printemps/été de la quatrième année à la suite de l'obtention du baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Moncton.

Cette entente est d'une durée de cinq ans et renouvelable.

On peut obtenir de plus amples renseignements au numéro 858-4112.

Dans la photo, Harley d'Entremont, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université Laurentienne, à gauche, et Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université de Moncton, signent l'accord cadre de partenariat entre les deux établissements.

Le 42e anniversaire de l'U de M sera souligné le lundi 20 juin

Cette année, puisque le jour anniversaire du 19 juin est un dimanche, le 42e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton sera souligné le lundi 20 juin lors d'une fête organisée à l'intention des membres du personnel des campus de Moncton et de Shippagan.

Au Campus d'Edmundston, l'anniversaire sera souligné le vendredi 17 juin.

Au Campus de Moncton, la fête est organisée par le Secteur des ressources humaines, en collaboration avec les différentes associations regroupant les membres du personnel.

Le rassemblement se fera dans le stade du Ceps Louis-J.-Robichaud à compter de 11 heures. Tous les membres du personnel, les étudiants et les étudiantes, le personnel à la retraite ainsi que les sous-traitants de

(suite du texte à la page 2)

L'œuvre de Gérald Leblanc continuera d'avoir une influence capitale sur la littérature acadienne

Le Département d'études françaises et l'Université de Moncton ont exprimé toute leur sympathie à la famille ainsi qu'à la communauté artistique acadienne à la suite de la disparition du poète Gérald Leblanc.

« Le Département d'études françaises a eu le privilège d'accueillir Gérald Leblanc comme écrivain en résidence de janvier à mai 2003 et, lors de son séjour parmi nous, il a profondément marqué le corps professoral et les étudiants et étudiantes par sa personnalité attachante, son rire communicatif et son énergie intarissable, a mentionné le directeur du Département, Raoul Boudreau. Les professeurs et professeures désirent exprimer toute leur admiration pour son œuvre qui a eu et continuera d'avoir une influence capitale sur la littérature acadienne. »

« Gérald Leblanc a incarné comme personne d'autre le courage et la franchise qui ont permis d'implanter une littérature originale dans un milieu périphérique et minoritaire auquel on accordait peu de chance d'imposer sa voix, a ajouté M. Boudreau. Il a donné à la poésie acadienne une empreinte unique qui met l'accent sur l'immédiateté de la sensation, l'ordinaire du quotidien et l'effervescence de la ville et de la fête. Profondément convaincu du caractère collectif du projet culturel acadien, il s'est généreusement fait le porte-parole et le chantre de l'ensemble de la communauté artistique acadienne. »

« Son œuvre et sa vie, marquées du signe de la liberté, exemptes de tout apitoiement sur soi et portées par la force passionnée de l'imaginaire lui ont valu une reconnaissance enthousiaste qui déborde largement les frontières de l'Acadie et du Canada ».

Poète moderne et cosmopolite au cœur de Moncton, il a ouvert à la littérature acadienne la voie de l'universel.

Renseignements : 858-4050.

Le 42e anniversaire de fondation U de M...

(suite de la page 1)

l'Université sont conviés à la fête.

Les nouveaux membres du Club de 10 ans et du Club de 25 ans seront également honorés lors d'une présentation de plaques qui aura lieu en compagnie du recteur, Yvon Fontaine.

Un repas comprenant du fricot, du poulet, des salades et des hamburgers sera servi à tous les membres de la communauté universitaire.

Renseignements : 858-4583.

Campus de Moncton
Club de 10 ans

Annette Aucoin, Marie-Andrée Charbonneau, Ghislaine Arsenault, Omer Chouinard, Suzanne Dupuis-Blanchard, Rose-Marie Duguay, Gaëtane Goguen, Ann Rhéaume Bruning, France Rioux, Marco Ruest et Johann Vallerand.

Club de 25 ans

Jean R. Belliveau, Charles Bourque, Michel Cardin, Pierre Foucher, Antoine Gallant, Jeanne d'Arc Gaudet, Joanne Gautreau, Pauline Haché, Réjean Kenny, Linda LeBlanc et Yves Poussart.

Personnel à la retraite

Rhéal Belliveau, Adèle Boudreau, Ronald Castonguay, Hermel Couturier, Clarence Gagnon, Marcel Guisset, Iwona Jankowska, Pierre Lafrance, Élizabeth LeBlanc, Guy LeBlanc, Maurice LeBlanc, Paul-Alfred LeBlanc, Victorin Mallet, Murielle Melanson, Louis Richard, Jocelyne Viel, Viateur Viel et Margarita Yuste.

Décès (personnel à la retraite)

Bernice LeBlanc, réceptionniste/Éducation permanente; Laura LeBlanc, nettoyeuse/Ressources matérielles; Adélard Savoie, ancien recteur; Donald Brine, professeur/sciences de l'éducation; Armand Cormier, peintre/Ressources matérielles; Vance Toner, professeur/kinésiologie et de récréologie; père Reno Desjardins/psychologie; Gérard Gaudet, entretien/Ressources matérielles; et Cécile Jones/professeure - fonction publique.

(personnel)

Hélène Gravel, professeure en sciences de l'éducation.

(étudiant/étudiante)

Barbara Duguay, en psychologie, et Mah Traoré, en génie.

PRIX D'EXCELLENCE *– Une réception offerte par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick en l'honneur de trois lauréats 2005 de prix dans le domaine des arts a eu lieu récemment à la Galerie d'art du Campus de Moncton. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Nassir El-Jabi, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines à l'U de M; André Laplante, directeur général de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick; Claude Roussel, professeur émérite de l'U de M et récipiendaire du «Prix du lieutenant gouverneur pour l'œuvre de toute une vie»; le maire Lorne Mitton, qui accepte pour la ville de Moncton le «Prix de la municipalité des arts»; Léonard Forest, lauréat du «Prix d'excellence en arts cinématographiques»; et Pauline Bourque, directrice générale du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.*

Le Prisme est accordé au Dr Aurel Schofield

Le Prisme, prix attribué pour la première fois par la Faculté des sciences, a été présenté au Dr Aurel Schofield, en reconnaissance pour le succès remarquable en cours de carrière d'un de ses anciens finissants, diplômé en sciences de la santé en 1974.

Le Dr Schofield est un chef de file dans la formation médicale, en particulier en milieu minoritaire.

Il est responsable de l'entente Québec-Nouveau-Brunswick qui permet de dispenser une formation en français aux futurs professionnels de la santé.

Il est très actif avec l'Organisation mondiale de la santé ayant notamment été président du réseau francophone, intitulé *Vers l'unité pour la santé*.

Il participe également activement dans le développement de programmes de santé communautaire, que ce soit en nutrition clinique ou encore en réhabilitation des femmes victimes de violence.

Le Dr Schofield a été membre d'un comité d'experts de la Commission Romanow.

Pendant sa carrière, il a reçu le prix *Médecin de cœur et d'action*, décerné par l'Association des médecins de langue française du Canada, l'Ordre de mérite de la Société médicale du Nouveau-Brunswick, Fellow du Collège des médecins de famille du Canada, et premier récipiendaire du prix *Monfort-Santé*, décerné par le gouvernement du Canada pour souligner une contribution exceptionnelle d'un secteur francophone.

Dans la photo, le Dr Aurel Schofield et son épouse, Diane, sont accompagnés de Charles Bourque, doyen de la Faculté des sciences, à gauche.

Danika LeBlanc séjourne en France

Danika LeBlanc, native de Moncton, inscrite au baccalauréat en comptabilité à la Faculté d'administration, fait un semestre d'études à l'École supérieure de commerce d'Amiens Picardie à Amiens, en France.

Danika vit actuellement une expérience très enrichissante tout s'en s'imprégnant de la culture française.

C'est par l'entremise de son Centre de commercialisation internationale que la Faculté d'administration est membre du programme de mobilité étudiante Canada-Europe : mobilité étudiante et commerce, qui est subventionné par Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Renseignements : 858-4499.

LES AVANTAGES DE L'ENSEIGNEMENT COOP *- Au-delà de 60 employeurs et professionnels d'institutions postsecondaires ont assisté au colloque du chapitre atlantique de l'Association canadienne de l'enseignement coopératif qui a eu lieu au Campus de Moncton. S'inspirant du thème portant sur les valeurs ajoutées de l'enseignement coopératif, le conférencier, Dominique Bouteiller, professeur agrégé au Service de l'enseignement de la gestion des ressources humaines du HEC de Montréal, a présenté les résultats de sa recherche sur l'alternance travail-études qui démontrent clairement les avantages de l'enseignement coop comme forme d'apprentissage qui offre une meilleure formation aux étudiantes et étudiants en plus d'être un excellent outil de recrutement pour les employeurs. L'enseignement coop permet aussi une plus grande participation des professeures et professeurs dans leur enseignement. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Claude Lavoie, directeur du Bureau de l'enseignement coopératif de l'Université de Moncton; Dominique Bouteiller, conférencier; et Ernest Gerald J. Doiron, coordonnateur coop à la University of Prince Edward Island.*

L'AAUMCS rend hommage à Armand Caron

Près de 350 personnes en provenance des quatre coins de la province étaient présentes au Pavillon sportif pour assister à un souper au homard organisé par l'Association des anciens, des anciennes et amis du Campus de Shippagan (AAUMCS).

Les membres de l'Association ont alors rendu hommage à Armand Caron, vice-recteur, qui quittera son poste à la fin juin après 32 ans au Campus de Shippagan dont 15 ans à titre de vice-recteur.

Après avoir entendu les hommages de plusieurs amis ainsi que la prestation de Gaëtan Robichaud, artiste de la région, c'est avec émotion que M. Caron a remercié tous les gens qu'il a côtoyés pendant toutes ces années lors de son passage au Campus de Shippagan.

« J'ai passé une soirée merveilleuse. Mireille, Lisbeth et Sandrine se joignent à moi pour vous remercier chaleureusement pour ces beaux moments que vous nous avez permis de vivre en famille » a mentionné M. Caron dans un message adressé le lendemain à toute la communauté universitaire.

Une toile magnifique de l'artiste peintre Donald McGraw représentant des canards sauvages a été remise en cadeau à M. Caron.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, le recteur, Yvon Fontaine; Armand Caron accompagné de Sandrine, Mireille et Lisbeth; Bernice Doiron-Chiasson, présidente de l'AAUMCS ; et Jeannot Castonguay, président du Conseil des gouverneurs.

Doctorat en éthique appliquée

Jacques-François Lévesque, originaire de Grand-Sault, a soutenu avec succès sa thèse de doctorat au campus de l'Université de Sherbrooke à Montréal.

Il y a quelques années, le professeur Lévesque a été chargé de cours au Département de philosophie et des sciences religieuses au Campus de Moncton. Plus récemment, il avait entrepris des études doctorales dans le domaine de l'éthique appliquée.

Ses recherches portent sur la question de la délibération au sein des comités d'éthique en milieu hospitalier.

À cet égard, sa thèse propose un modèle de cadre délibératif qui tient compte de la normativité de l'éthique médicale.

Pour ce motif, la thèse s'éloigne du cadre proposé par J. Habermas et puise préférablement dans la pensée éthique de P. Ricoeur les éléments d'un cadre délibératif mettant en avant-scène l'importance de la «prudence» pour l'agir en milieu hospitalier. Le modèle est enrichi par la mise en œuvre des règles dialogiques et systématiques formulées par Jonathan Morena et Georges A. Legault.

Revue : élection à la rentrée

La Revue de l'U de M avise les professeures, professeurs et bibliothécaires du Campus de Moncton qu'une élection aura lieu à la rentrée pour combler quatre postes à son comité de rédaction.

Conformément à la constitution de la Revue, le comité de rédaction est responsable de l'orientation scientifique de la Revue, de la planification et du contenu scientifique des numéros, de l'établissement et du respect des procédures d'évaluation des tapuscrits et des règles de présentation.

Le mandat de deux des quatre postes à combler est de deux ans (30 juin 2007) et celui des deux autres est de trois ans (30 juin 2008). Un appel de candidatures sera diffusé à la rentrée en septembre.

Renseignements : 858-4062.

Denis M. Pelletier a été élu à la présidence de la CCNB

Denis M. Pelletier, gérant du réseau informatique au Campus d'Edmundston, a été élu à la présidence de la Chambre de commerce du Nouveau-Brunswick pour un mandat d'un an renouvelable pour une deuxième année.

Depuis les18 derniers mois, M. Pelletier a été président par intérim et premier vice-président de la CCNB.

Deux grands volets retiendront son attention pendant la prochaine année. Il s'agit de la deuxième phase de la réorganisation de la Chambre provinciale de même que le développement de politiques sur les questions d'énergie, du financement des municipalités, de l'alphabétisation et de la foresterie.

Travaillant dans le domaine des technologies de l'information depuis plus de 13 ans, Denis Pelletier possède une grande connaissance sur le partage d'information, l'accès à Internet, la sécurité informatique, la vidéoconférence et les installations audiovisuelles.

Sa formation comprend notamment la gestion d'équipement Cisco et les réseaux Novell, la réparation d'ordinateur personnel, l'analyse de projets de financement pour des petites et moyennes entreprises (PME) et la gestion et le financement de l'entreprise privée.

Renseignements : (506) 737-5293.

Travaux de rénovation à la résidence Louis-Cyr

Les travaux de rénovation de la résidence Louis-Cyr au Campus d'Edmundston vont bon train et, une fois complétés, offriront une plus grande capacité d'accueil et plus de confort aux locataires dès la rentrée de septembre.

Les travaux évalués à 760 000 $ devraient être complétés le 29 juillet. Les modifications apportées à l'édifice âgé de 37 ans comprennent principalement l'ajout de 19 studios et de trois chambres individuelles, ainsi que le remplacement de la totalité des fenêtres des studios et des chambres.

Le nombre de personnes qui pourront demeurer à la résidence Louis-Cyr passera à 95. En septembre, l'édifice comprendra 77 studios, 12 chambres individuelles, un appartement pour quatre personnes et un appartement pour deux personnes.

« Nous avons pris ces mesures afin de répondre à la demande des étudiantes et étudiants désirant demeurer au Campus, a fait remarquer le vice-recteur Paul Albert. Nous remarquons de plus en plus que les étudiants et étudiantes aiment s'approcher de leur lieu d'études. La résidence Louis-Cyr exerce un attrait particulier parce qu'elle est située à quelques pas des édifices du Campus et de nombreux commerces de la ville d'Edmundston. »

Par ailleurs, le Campus pourra réaliser des économies concernant le chauffage de l'édifice avec l'installation de nouvelles fenêtres.

Rappelons que le Campus d'Edmundston a instauré une politique de programme de logement garanti à la résidence Louis-Cyr pour tous les nouveaux étudiants et étudiantes qui soumettent une demande de logement accompagnée ou précédée d'une d'admission au plus tard le dernier jour de février de chaque année. Ce programme s'adresse à ceux et celles qui s'inscrivent pour la première fois à la première année d'un programme de premier cycle au Campus d'Edmundston.

Les travaux de rénovation ont été confiés à l'entreprise Bouchard et frères construction Ltée sous la supervision de la firme Soucy-Ellis architectes Ltée.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, Paul Albert, vice-recteur du Campus d'Edmundston; Denis Nadeau, de la firme Soucy-Ellis architectes Ltée; Jacques Bouchard, de l'entreprise Bouchard et frères construction Ltée; François Pelletier, directeur des Services aux étudiants et étudiantes du Campus d'Edmundston; et Yves Levesque, responsable du logement. Kevin Roussel, président de l'Association générale des étudiantes et étudiants, était absent au moment où fut prise la photo.

CER : appel de candidatures

La FESR souhaite recruter quatre personnes pour siéger au Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains (CER) de l'U de M pour un mandat ordinaire de deux ans. Elle désire recruter ces personnes avec une expertise dans les domaines de l'administration, les arts, l'éducation, l'ingénierie, les sciences biomédicales, les sciences de la santé et les sciences sociales.

Les qualités et aptitudes suivantes des personnes pressenties sont recherchées : démontrer un intérêt et une motivation pour la promotion de l'éthique de la recherche avec les êtres humains; posséder une bonne expertise ou une bonne expérience personnelle en recherche avec les êtres humains dans son propre champ d'activité ou un champ connexe; et avoir une disponibilité suffisante pour l'étude des dossiers et les réunions du CER.

Les personnes motivées peuvent soumettre leur candidature au bureau de la FESR d'ici le 30 juin.

Renseignements : 858-4310.

La base de données Repère est munie d'un nouveau logiciel

La base de données Repère est munie d'un nouveau logiciel qui permet de faire les recherches plus simplement et de façon beaucoup plus efficace.

Parmi les nouveautés, il y a notamment la sélection des références en vue de les sauvegarder, les imprimer ou les envoyer par courriel, et la troncature à droite, à gauche et au centre dans les termes de recherche.

Réalisé conjointement par la Bibliothèque nationale du Québec et les Services documentaires multimédia, Repère est un index analytique qui permet de retracer les renseignements parus depuis 1980 dans les périodiques de langue française publiés au Québec, ailleurs au Canada, en France, en Belgique ainsi qu'en Suisse. Ces périodiques sont de nature générale ou spécialisée et couvrent tous les domaines du savoir.

Repère fournit aussi le texte intégral d'une cinquantaine de revues québécoises de même que les adresses Internet des articles offerts sans frais par certains éditeurs.

Pour interroger la base de Repère, accédez d'abord à la page d'accueil de la Bibliothèque Champlain à l'adresse http://www.umoncton.ca/champ. Sous la rubrique «Ressources électroniques», choisissez «Bases de données de A à Z» et cliquez sur Repère.

Renseignements : 858-4012.

Le professeur Victorin Mallet prend sa retraite

Victorin Mallet, professeur au Département de chimie et biochimie, prend sa retraite après une carrière qui aura débuté en 1971 alors qu'il acceptait un poste de professeur adjoint.

Directeur du Département de chimie et biochimie de 1972 à 1978, M. Mallet a également été doyen de la Faculté des sciences de 1990 à 2000.

Membre fondateur du Centre de recherche en sciences de l'environnement et du Laboratoire de recherche pour l'industrie et l'environnement, il a aussi été membre du comité de négociation de la convention collective à trois occasions.

Productif en recherche, il a publié 65 articles avec comité de lecture et donné 65 communications scientifiques. Il a dirigé 18 maîtrises en chimie ou en environnement en plus de recevoir plusieurs subventions de recherche du CRSNG pendant une vingtaine d'années.

Il est le récipiendaire du prix national Caledon, accordé pour souligner l'excellence en recherche dans le domaine des pesticides.

M. Mallet a toujours été reconnu pour avoir dispensé un enseignement de qualité et il était fort apprécié de ses étudiants et étudiantes.

Dans la photo, le professeur Victorin Mallet et son épouse, Simone, sont accompagnés de Charles Bourque, doyen de la Faculté des sciences, à gauche.

Soutenance en environnement

Gilles Martin fera la soutenance d'une thèse de maîtrise en études de l'environnement, le 13 juin à 10 heures dans le local 220 du pavillon P.-A.-Landry.

La thèse a pour titre *Étude des valeurs et des conceptions environnementales des citoyens de Saint-Louis de Kent et de Bouctouche*. Elle est codirigée Jean-Paul Vanderlinden, de la maîtrise en études de l'environnement, et Diane Pruneau, des sciences de l'éducation; Éric Tremblay, écologiste au parc Kouchibouguac, et Géraldine Arsenault, gérante de l'Écocentre Irving, la dune de Bouctouche, évaluation externe. Bienvenue à tous.

Publication

Richard Vallée, professeur de philosophie au Campus de Shippagan, a publié un article dans la revue canadienne de philosophie, *Dialogue*. L'article, intitulé « Complex Demonstratives, Articulation, and Overarticulation », paraîtra dans le *Dialogue* XLVI, no. 1, 2005, 97-121 qui sera disponible prochainement à la bibliothèque du Campus de Shippagan.

On recherche des personnes pour participer à un projet pilote

Le laboratoire de recherche en relations intergroupes est présentement à la recherche de personnes ayant un handicap (déficience motrice, visuelle, auditive, du langage et de la parole, intellectuelle, organique, problème de santé mentale et multidéficiences) pour mener un projet pilote.

En effet, on se prépare à faire des entrevues auprès de personnes ayant un handicap au sujet de leur expérience sur le marché du travail et on aurait besoin de consultants pour raffiner les techniques d'entrevue et de connaître leur avis sur les questions.

Si ça vous intéresse de participer à cette étude ou encore si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, communiquez avec Marie-Ève ou Nicole au 858-4980, emr2478@umoncton.ca.

Participation de Bernard Voyer au colloque sur la formation professionnelle

L'explorateur et alpiniste de renommée Bernard Voyer était le conférencier lors du 25e Colloque provincial sur la formation professionnelle pour le personnel de bureau qui a eu lieu le 3 juin au Campus de Shippagan.

Après avoir conquis pas à pas les endroits les plus inhospitaliers de la planète - l'Antarctique, l'Himalaya, l'Arctique, le Groenland, le Sahara..., qu'est-ce qui motive M. Voyer à se donner de nouveaux défis? Pourquoi vouloir aller toujours plus loin? Il a discuté des objectifs qu'il s'est fixés, de la force du travail d'équipe pour les réaliser et d'où il puise l'énergie nécessaire.

Bernard Voyer a donné plus de 400 conférences au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Japon. Il a rencontré au-delà de 175 000 gens d'affaires lors de journées de formation ou congrès.

Plusieurs ateliers étaient aussi inscrits au programme : service à la clientèle au téléphone, l'ergonomie au bureau, trouver ou pas la bonne information sur Internet, l'estime de soi... et si notre bonheur en dépendait?, style de vie et ménopause.

Le comité d'organisation et son président, Ronald Duguay, sont très heureux de la participation à ce 25e colloque puisque le nombre limite d'inscription a été atteint.

Renseignements : (506) 336-3404.

Inauguration du pavillon IRZC / CCNB-PA le dimanche 19 juin à Shippagan

Le 19 juin, l'Université de Moncton inaugurera officiellement un nouveau pavillon qui abrite l'Institut de recherche sur les zones côtières (IRZC) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus Péninsule acadienne (CCNB-PA).

La cérémonie d'inauguration aura lieu à compter de 14 heures à l'édifice situé à l'angle de l'avenue de l'Église et de la 12e Rue à Shippagan. Après les différentes allocutions, un geste symbolique sera posé pour marquer l'ouverture officielle de l'IRZC et le CCNB-PA. Les personnes invitées pourront par la suite visiter les installations. Un vin d'honneur sera offert pour clôturer la cérémonie.

Plusieurs dignitaires sont attendus à l'inauguration de ce nouveau pavillon qui vient concrétiser la synergie entre l'Université de Moncton, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et les centres de recherche de la Péninsule acadienne.

Le recteur, Yvon Fontaine, ainsi que le vice-recteur du Campus de Shippagan, Armand Caron, invitent la communauté universitaire et la population à cette inauguration.

Rappelons que la construction de ce nouvel édifice de quelque 32 000 pieds carrés a été réalisée grâce à un investissement de plus de 6,5 millions de dollars de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Renseignements : 336-3401.

Appel de candidatures pour l'attribution de grades honorifiques en 2005-2006

Lors de la collation des grades, l'U de M décerne un doctorat d'honneur à des personnes dont elle souhaite souligner le mérite ou la contribution. C'est aussi une façon de donner aux étudiants et aux étudiantes qui reçoivent leur diplôme des modèles susceptibles de les inspirer.

Toute personne peut suggérer un candidat ou candidate au Comité de sélection des grades honorifiques. Il est important que les raisons soient bien détaillées.

Au moment où l'Université décerne la distinction, la personne doit exceller ou avoir excellé dans l'un ou l'autre des principaux domaines de l'activité humaine : scientifique, littéraire, culturel, social, politique, économique, administratif, financier, industriel, etc. Cette contribution se caractérise par sa durabilité et sa profondeur. Le nombre de doctorats d'honneur pour les trois campus ne dépasse habituellement pas cinq par année.

Professeur ou professeure émérite

Excellence du professeur ou professeure en enseignement et en recherche/création/développement, dimension de calibre, contribution éminente à l'évolution de l'Université. De plus, la personne doit être professeur ou professeure titulaire au moment de sa retraite et doit avoir été au service de l'U de M pendant au moins dix ans. Chaque année jusqu'à cinq professeurs/professeures peuvent recevoir l'éméritat dans l'ensemble des trois campus.

Les candidatures sont soumises au Secrétariat général soit par les facultés ou écoles, soit par au moins trois membres de la communauté universitaire.

Bibliothécaire émérite

Contribution exceptionnelle à l'avancement de la science de la bibliothéconomie, que ce soit à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale.

Cette contribution se caractérise par sa durabilité et sa profondeur. De plus, la personne candidate doit avoir atteint le rang de bibliothécaire IV au moment de sa retraite et avoir été au service de l'Université pendant au moins dix ans.

Les candidatures au titre de bibliothécaire émérite sont soumises au Secrétariat général soit par les bibliothèques, soit par au moins trois membres de la communauté universitaire.

Les personnes qui soumettent des candidatures doivent remplir le formulaire à cet effet ou utiliser un traitement de texte respectant son format et son contenu. Dans ce dernier cas, il est important d'inclure tous les titres et sous-titres qui paraissent en gras dans le formulaire. L'étude des candidatures nécessitant la reproduction des renseignements fournis, le Comité de sélection ne peut donc accepter que des documents bien lisibles.

Dans les trois cas, il faut faire parvenir le formulaire rempli et les autres documents pertinents au plus tard le 15 juin au Secrétariat général, local 205 du pavillon Léopold-Taillon, au 858-4106.

La Chaudière

Du 12 au 17 juin inclusivement, La Chaudière sera fermée pour nettoyage, réparation et inspection annuelle. Il n'y aura ni vapeur ni eau chaude pendant cette période. Donc le Service alimentaire sera fermé.

Recherche de Daphney St-Germain

L'application du *caring* dans les milieux de soins

Dans le cadre du congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), le programme de science infirmière de l'Université du Québec à Chicoutimi a organisé un colloque portant sur l'application du *caring* dans les milieux de soins.

Le *caring*, philosophie de soins reconnue comme étant l'essence du soin infirmier préconisant l'humanisation des soins où l'être humain est au centre des préoccupations dans le système de soins de santé, est d'ailleurs le cadre conceptuel à la base du programme de science infirmière de l'École-réseau de l'Université de Moncton.

Daphney St-Germain, professeure de science infirmière du Campus de Shippagan/site de Bathurst, a présenté les résultats préliminaires de sa recherche doctorale intitulée *La promotion de la sécurité des patients : la contribution de l'approche de caring des infirmières oeuvrant en soins de réadaptation.*

Mme St-Germain poursuit cette recherche dans le cadre du programme de doctorat en santé publique, option organisation des soins de santé, à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Elle veut ainsi décrire et comprendre comment, selon la perception de 20 infirmières oeuvrant en soins de réadaptation, leur approche de *caring* peut contribuer à la sécurité des patients étant donné que des travaux de recherche antérieurs tendent à suggérer que la philosophie du *caring* permettrait d'éviter des erreurs médicales et des événements indésirables aux patients.

À ce jour, les résultats sont prometteurs quant à l'avancement des connaissances et la contribution que cela peut apporter à l'enseignement du programme de science infirmière de l'université.

Mentionnons aussi que la professeure St-Germain a remporté le prix de la meilleure présentation étudiante/chercheuse présenté par l'Association canadienne des écoles de science infirmière.

Renseignements : (506) 545-3506.

Réseau d'été du ROSEQ

Alexandre Belliard et Dumas donneront un spectacle à Moncton

Dans le cadre de sa première participation au réseau d'été 2005 du Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec, le Service des loisirs socio-culturels du Campus de Moncton présente les jeunes auteurs-compositeurs-interprètes québécois Alexandre Belliard et Dumas, en spectacle respectivement le 27 juin et le 6 juillet à 20 heures dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Depuis 25 ans, le réseau offre plusieurs spectacles en tournée pendant l'été dans de petites salles de 300 places et moins. Cette initiative a ainsi permis à plusieurs nouveaux artistes de se faire connaître et à d'autres de présenter de nouvelles facettes de leur création.

Cet été sera donc tout aussi rempli de belles aventures alors que 37 artistes et familles d'artistes de la francophonie canadienne prendront la route pour 240 représentations.

Cette année c'est le jeune auteur-compositeur-interprète Dumas qui porte fièrement le flambeau d'une programmation éclectique, énergique et jeune. Parmi les artistes qui prendront la route avec lui, il y a Alexandre Belliard, Jamil, Véronic DiCaire, Trio jazz (Jean-François Groulx, Frédéric Alarie et Nathalie Renault), Mauvais Sort, Taima, Giorgio Conte, Mario-Jo Thério et H'Sao.

À Moncton, le public aura la chance de découvrir Alexandre Belliard, ce jeune montréalais débordant de passion pour les mots qui aborde tout ce qu'il touche avec un même accent cinglant de sensibilité, un regard lucide et rafraîchissant.

Auteur-compositeur-interprète, il aborde les volets politique, social ou tout simplement humain de notre société.

D'abord attiré par la scène poétique montréalaise, c'est à travers la chanson qu'il choisit maintenant de s'exprimer.

Son premier album, *Piège à con*, sorti en mars dernier, comprend en toile de fond des influences de Renaud, Fred Fortin, Noir Désir et du poète Denis Vanier.

Alexandre Belliard et le réalisateur Hugo Perreault ont concocté un album qui nous révèle une musique inspirée par des textes lucides qui percutent, émeuvent et côtoient un humour naturel et souvent railleur.

Dumas de son côté a été reconnu comme l'une des nouvelles figures montantes de l'univers musical québécois dès la sortie de son premier album éponyme qui a figuré au palmarès des dix meilleurs en 2001 du quotidien Le Devoir.

Avec *Le cours des jours*, son deuxième album, il surprend et plaît.

Reconnu comme un excellent compositeur, il est un artiste qui explore, un amoureux fou des mots et de la musique qui travaille en acharné pour peaufiner son art.

En première partie de Dumas le public pourra apprécier Karen Gaudreau et Amélie Touzel.

Elles se sont rencontrées au Festival *Le Tremplin*, de Dégelis, et elles ont découvert que leurs voix s'harmonisaient complètement. Elles décident alors d'unir leur talent, de partager leur plaisir évident d'être sur une scène et de propager leur bonne humeur à travers leur musique, leurs sourires et leur grande et belle complicité.

L'entrée est de 15 $ pour les étudiants et étudiantes et de 20 $ pour les autres personnes.

Vous pouvez économiser 10 $ à l'achat de billets pour les deux spectacles. Ils sont en vente dans le réseau de billetterie de Moncton, au numéro 858-4554.

HEBDO Campus

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué à titre gracieux à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis au plus tard le jeudi à 16h30 pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

servcomm@umoncton.ca

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin
Ghislaine Arsenault, agente des communications

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172

Imprimé sur du papier recyclé.